

2025/



## DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE VILLE DE RIS-ORANGIS

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

#### DÉLIBÉRATION N°2025/027

#### Objet : Modification de la composition des commissions municipales

#### Séance du lundi 10 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 février, à 18 h 30, les membres composant le Conseil municipal de Ris-Orangis, régulièrement convoqués par courrier en date du mardi 4 février 2025, se sont réunis au nombre de 26, dans la salle Emile Gagneux, 60 rue Albert-Rémy, sous la présidence de Monsieur Stéphane Raffalli, Maire, Conseiller départemental de l'Essonne.

#### Nombre de membres

En exercice : 35

Présents à la séance : 26

Excusés représentés : 7

Absents : 2

\*<sup>1</sup> Arrivée à 18h32 au cours de l'appel

\*<sup>2</sup> Arrivée à 18h35 avant le vote du point n°2 inscrit à l'ordre du jour et repartie à 20h29 avant le vote du point n°5 en confiant son pouvoir à S. Mercieca

\*<sup>3</sup> Arrivé à 18h35 avant le vote du point n°2 inscrit à l'ordre du jour

\*<sup>4</sup> Arrivé à 18h37 avant le vote du point n°2 inscrit à l'ordre du jour

\*<sup>5</sup> Arrivée à 18h40 avant le vote du point n°3 inscrit à l'ordre du jour

\*<sup>6</sup> Arrivé à 18h45 avant le vote du point n°3 inscrit à l'ordre du jour

\*<sup>7</sup> Représentée par F. Deraedt jusqu'à son arrivée à 18h46. A pris personnellement part au vote à compter du point n°3 inscrit à l'ordre du jour

\*<sup>8</sup> Arrivé à 18h48 avant le vote du point n°4 et reparti à 20h46 avant le vote du point n°7 inscrit à l'ordre du jour

#### Hôtel de ville

Place du Général-de-Gaulle

91130 Ris-Orangis

T. 01 69 02 52 52

F. 01 69 02 52 53

Contact@ville-ris-orangis.fr

#### Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Stéphane Raffalli, Gilles Melin, Aurélie Monfils<sup>1</sup>, Marcus M'Boudou, Souad Medani, Fabrice Deraedt, Véronique Gauthier, Serge Mercieca, Annabelle Mallet, Siegfried Van Waerbeke, Sémitra Le Querec, Noureddine Siana<sup>6</sup>, Josiane Berrebi, Denise Poezevara, Sylvie Deforges, Omar Abbazi<sup>3</sup>, Valérie Marion<sup>7</sup>, Jean-Paul Monteiro Teixeira, Dounia Lebik<sup>5</sup>, Nejla Toptas<sup>2</sup>, Sofiane Seridji<sup>8</sup>, Christian Amar Henni, José Peres<sup>4</sup>, Christine Tisserand, Erick Couturier, Yvrose Jameau

#### Excusés représentés :

Kykie Basseg à Souad Medani, Claudine Cordes à Gilles Melin, Jérémy Kawouk à Marcus M'Boudou, Pierrick Brousseau à Aurélie Monfils, Nicolas Fené à Sofiane Seridji, Sandanakichenin Djanarthy à Christian Amar Henni, Laurent Stillen à Christine Tisserand

#### Absents :

Séverin Yapo, Claude Stillen

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement, en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

2025/

---

Ville de  
Ris-Orangis  
Conseil municipal du  
10 février 2025  
DÉLIBÉRATION  
N°2025/027

**Objet : Modification de la composition des commissions municipales**

Administration générale

**LE CONSEIL,**

**SUR** proposition de Monsieur Stéphane RAFFALLI, Maire de Ris-Orangis, Conseiller départemental de l'Essonne,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2121-21, L2121-22

**VU** le procès-verbal d'élection des Conseillers municipaux et des Conseillers communautaires établi à l'issue des opérations de vote du 2 mai 2021,

**VU** la délibération n°2021/113 du Conseil municipal en date du 7 mai 2021 relative à l'instauration et à la désignation des membres des commissions municipales,

**VU** la délibération n°2023/149 du Conseil municipal en date du 9 juin 2023 relative à la modification de la composition des commissions municipales,

**VU** la délibération n°2023/259 du Conseil municipal en date du 27 septembre 2023 relative à la modification de la composition des commissions municipales suite aux démissions intervenues et à la volonté de Monsieur le Maire de revoir la composition à mi-mandat,

**VU** la délibération n°2024/122 du Conseil municipal en date du 22 mai 2024 relative à la modification de la composition des commissions municipales,

**VU** la délibération n°2024/170 en date du 26 juin 2024 portant élection de deux Adjoints,

**VU** la liste « Ris-pour Tous » telle que déposée lors de l'élection municipale partielle intégrale de 2021,

**VU** la liste « Ensemble » telle que déposée lors de l'élection municipale partielle intégrale de 2021,

**VU** la liste « Ris en avant » telle que déposée lors de l'élection municipale partielle intégrale de 2021,

**VU** le courrier déclarant la création du groupe politique « Vivre à Ris » au sein du Conseil municipal en date du 30 septembre 2024, reçu le 23 novembre 2024,

**CONSIDERANT** que le Conseil municipal a créé 5 commissions municipales et en a fixé la composition par délibération du 7 mai 2021, dans le respect de la représentation proportionnelle,

**CONSIDERANT** que l'évolution des délégations conduit à envisager pour une bonne administration la composition des commissions, afin d'assurer le respect du principe de la représentation proportionnelle des différentes tendances en leur sein,

2025/

**CONSIDERANT** que l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ne précise pas que la désignation des membres des commissions municipales doit s'effectuer à scrutin secret,

**CONSIDERANT** le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de ne pas recourir au scrutin secret,

**CONSIDERANT** les propositions des différentes listes,

#### **APRES DELIBERATION**

##### **Par un 1<sup>er</sup> vote : A l'unanimité**

**FIXE** la composition de ces commissions à 11 membres, auxquels s'ajoute le Maire, Président de droit des commissions.

**DECIDE** pour permettre l'expression pluraliste permettant de tenir compte de la composition de l'assemblée délibérante que :

- 7 sièges sont dévolus à la liste « Ris pour tous, un avenir pour chacun »,
- 2 sièges pour la liste « Ensemble »,
- 1 siège pour la liste « Ris en avant »,
- 1 siège pour les élus formant le groupe « Vivre à Ris ».

##### **Par un 2<sup>nd</sup> vote : A l'unanimité**

**DECIDE** de ne pas recourir au scrutin secret,

**DECIDE** de procéder à l'élection des membres des commissions municipales suivantes :

- Vie associative, culturelle et sportive,
- Solidarités et modernisation du service public,
- Aménagement, cadre de vie et écologie,
- Petite Enfance, enfance, éducation, jeunesse,
- Finances.

**DESIGNE** les membres tels que mentionnés dans l'annexe à la présente délibération pour siéger au sein des commissions municipales.

Le Maire certifie sous sa responsabilité

Le caractère exécutoire de cet acte :

Transmis en Préfecture

le : **26 FEV. 2025**  
Publié le : **26 FEV. 2025**

Notifié le :

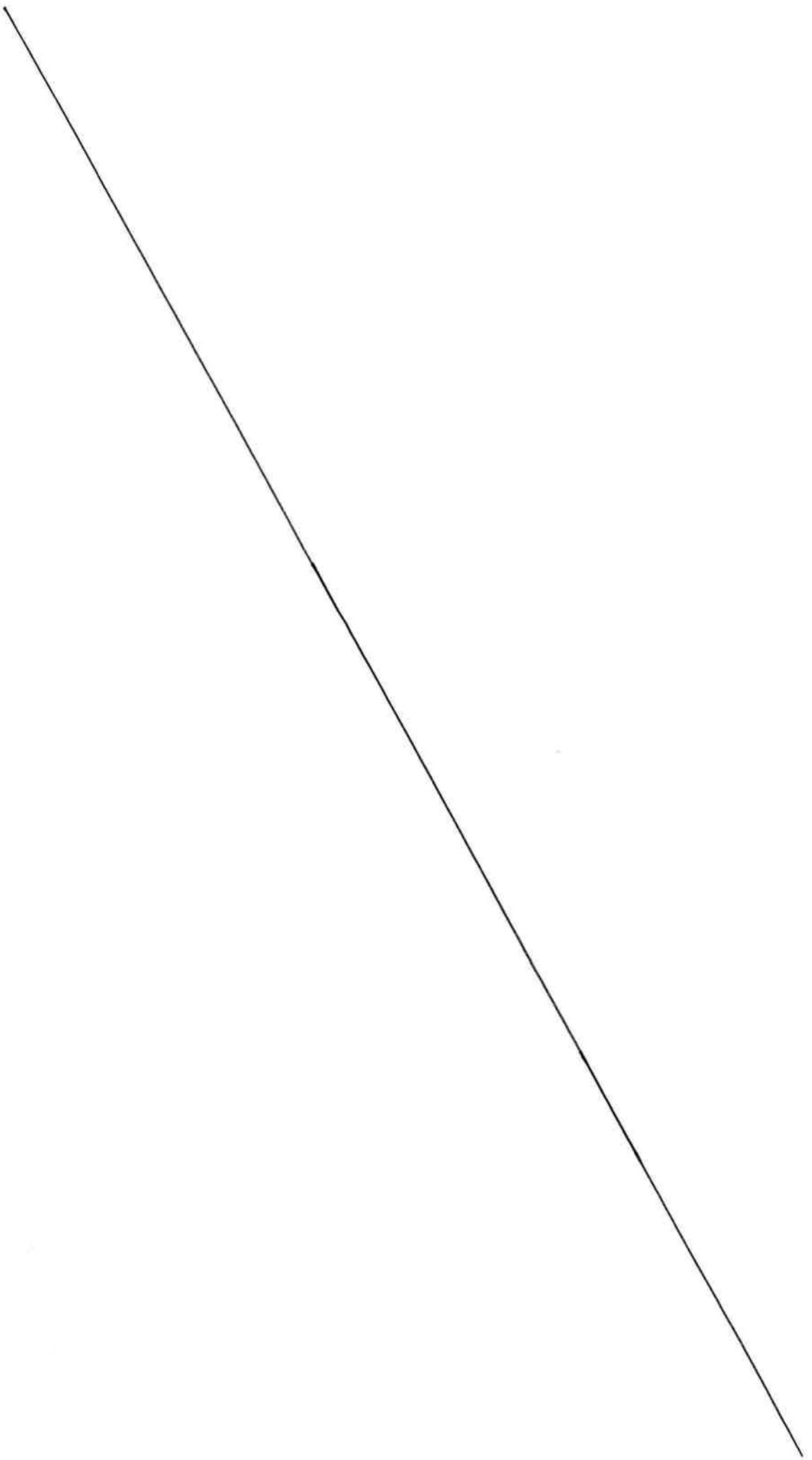
La présente décision peut faire l'objet d'un recours

Devant le Tribunal Administratif de Versailles

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa notification.

Pour expédition conforme  
**Stéphane Raffalli**  
Maire de Ris-Orangis  
Conseiller départemental de l'Essonne

Signé électroniquement par :  
**STEPHANE RAFFALLI**  
Le 20/02/2025 à 16:18



2025/

**Annexe à la délibération n°2025/027 du Conseil municipal  
en date du 10 février 2025  
Composition des Commissions municipales**

	Ris pour Tous, un avenir pour chacun	Ensemble	Ris en avant	Vivre à Ris
<b>Petite enfance, Enfance, Éducation, Jeunesse</b>	Serge MERCIIECA	José PERES	Christine TISSERAND	Sofiane SERIDJI
	Aurélie MONFILS	Sandanakichenin DJANARTHANY		
	Kykie BASSEG			
	Sémira LEQUEREC			
	Omar ABBAZI			
	Dounia LEBIK			
	Véronique GAUTHIER			

	Ris pour Tous, un avenir pour chacun	Ensemble	Ris en avant	Vivre à Ris
<b>Vie associative, culturelle et sportive</b>	Marcus M'BOUDOU	Sandanakichenin DJANARTHANY	Christine TISSERAND	Sofiane SERIDJI
	Souad MEDANI	Eric COUTURIER		
	Denise POEZEVARA			
	Jérémie KAWOUK			
	Jean-Paul MONTEIRO			
	Gil MELIN			
	Nejla TOPTAS			

	Ris pour Tous, un avenir pour chacun	Ensemble	Ris en avant	Vivre à Ris
<b>Solidarités et Modernisation du service public</b>	Siegfried VAN WAERBEKE	José PERES	Christine TISSERAND	Nicolas FENÉ
	Véronique GAUTHIER	Sandanakichenin DJANARTHANY		
	Josiane BERREBI			
	Sylvie DEFORGES			
	Pierrick BROUSSEAU			
	Serge MERCIIECA			
	Yvrose JAMEAU			

2025/

	<b>Ris pour Tous, un avenir pour chacun</b>	<b>Ensemble</b>	<b>Ris en avant</b>	<b>Vivre à Ris</b>
<b>Aménagement, Cadre de vie et écologie</b>	Gil MELIN	Sandanakichenin DJANARTHANY	Christine TISSERAND	Séverin YAPO
	Siegfried VAN WAERBEKE	Christian Amar HENNI		
	Fabrice DERAEDT			
	Annabelle MALLET			
	Valérie MARION			
	Noureddine SIANA			
	Yvrose JAMEAU			

	<b>Ris pour Tous, un avenir pour chacun</b>	<b>Ensemble</b>	<b>Ris en avant</b>	<b>Vivre à Ris</b>
<b>Finances</b>	Marcus M'BOUDOU	Christian Amar HENNI	Christine TISSERAND	Nicolas FENÉ
	Gil MELIN	Sandanakichenin DJANARTHANY		
	Serge MERCIIECA			
	Josiane BERREBI			
	Denise POEZEVARA			
	Pierrick BROUSSEAU			
	Noureddine SIANA			

2025/

Signé électroniquement par :  
**STEPHANE RAFFALLI**  
Le 20/02/2025 à 16:18

